

Noté le 11 juin 1882.

Mon cher Oncle,

Ahier j'ai réglé avec M. Thuret
l'affaire de l'oncle Hippolyte
relativement à la somme de mille
francs et pour laquelle les pairs
marchaient si bien.

J'ai payé 1^{er} le capital 1000
2^o Intérêts du

1^{er} juillet 1877 au 10 juin 1882 248,85

3^o Frais - - - - - 180,18

Total 1429,03

M. Thuret vous devait :

1^{er} Capital 2000

2^o Intérêts du 10 juin 1882 102,50

Total 2102,50

Il vous reste 673,47

que je tiens à votre disposition, ainsi
que le dossier complet avec l'état des

pari de l'acte et la subrogation de M.
Muret à votre profit.

Pour les billets de Rigal, la seule
chose que j'ai pu savoir, c'est qu'ils
seraient à Paris. Sont-ils perdus je
l'ignore.

Tout à ma famille va bien,
Marie et les enfants se joignent à
moi pour vous offrir leurs souvenirs
ainsi qu'à notre bonne tante.

Vous lui exprimerez tous nos
regrets de la perte douloureuse qu'elle
vient de faire et vous lui direz combien
nous prenons part à l'affliction de
toute la famille.

Vous aurez la bonté de me dire
si Dages s'est exécuté pour la
commission que je vous avais donnée.
Je termine à la hâte, je vais en
voyage pour une expertise. Le
travail marche bien, ce mois-ci j'en
ai 3 commissions du tribunal de Rodez
et deux affaires dans lesquelles je suis
nommé par les parties.

Votre très digne neveu qui
vous embrasse de cœur

Coltaque